

Image not found or type unknown



vente fond de commerce

Par **titouane**, le **17/10/2023** à **17:13**

Bonjour ,

J'ai vendu mon fond de commerce 70000 euros mais le montant de mes dettes s'elevent à 90000 euros . L'avocat va payer l'urssaff le pret bancaire (les dettes prioritaire) si personne ne s'y oppose ce qui m'etonnerait . Comment cela se passe pour la suite si , il y a une opposition d'un créancier ?

Cordialement .

Par **Marck.ESP**, le **17/10/2023** à **18:12**

Bonsoir et bienvenue

Sous quelle forme exploitez vous ce FDC ?